L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil pour Effectuer un partage de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos municipaux 1629 et 1633 rue St André, entre les rues St Charles et Carondelet.

Dans l'affaire de Mary Connolly et Mary L. Bentley vs Cecilia A. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 74,229— En vertu d'un jugement rendu le 3 novembre 1904 et signé le 10 novembre 1904, décrétant la vente de la propriété ci-dessous décrite, afin d'effectuer un partage, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et privilèges y appartenant ou en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilot borné par les rues Carondelet (autrefois Apollos) St Charles, Rue Marie et St André, et désigné comme le lot No quarante trois sur un plan fait par C. A. Hedin architecte, déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 79, lequel dit lot mesure trente pieds et cinq lignes de face à la rue St André sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds trois pouces sur la ligne le divisant du lot No quarante deux et quatre vingt treize pieds sept pouces et six lignes sur la ligne le divisant du lot No quarante six et trente pieds cinq lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Andrew Hero, Jr, avocat pour les plaignantes.

11 nov—11 12 18 25—déc 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Typewriters, Instruments Télégraphiques, Installations Electriques, Meubles Assortis, etc.

W. J. Gayle & Co vs Culpepper & Stardley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,456—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 14 novembre 1904, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Aux troisième et quatrième étages des lieux No 313 rue du Canal.

1 Typewriter 10 instruments télégraphiques 1 installation électriques etc., un grand lot assorti de tables et de chaises et autres meubles, tapisserie, divans, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Stafford & Lambert, avocats pour les plaignants.

6 nov—6 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 1465 rue Robertson, entre Colombus et Kerlerec.

Miss Marie Navailles vs Gustave Gazaza.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 74,404—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilot No 630, borné par les rues Robertson, Claiborne, Colombus et Kerlerec désigné par le No cinq, sur un plan de A. Castaing, daté le 10 août 1849, déposé en l'étude de C. C. Ladreyere, ancien notaire et mesurant trente et un pieds et six lignes de face à la rue Robertson sur cent cinq pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins, lequel lot de terre est composé: 1è-ment du lot 35, 2ème-ment d'une partie du lot 34 et 3ème-ment d'une partie du lot 13.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles A. Butler avocat pour la plaignante.

26 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans une affaire, etc.

G. J. Grubbs vs Alfred Fierson et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 65 537—En vertu d'un writ de fieri facias contre G. J. Grubbs, défendeur "in rule," et en faveur de la succession de W. B. Fahey, plaignant "in rule" à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 1er décembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :—

Tous les droits, titres et intérêts de G. J. Grubbs dans et à un certain procès maintenant pendant dans la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 74,054 intitulé G. J. Grubbs vs W. H. Frank, Mme Joséphine Fahey et la succession de W. B. Fahey, dans lequel ledit Grubbs réclame d'être le propriétaire de propriétés décrites comme lots 1, 2, 3 et 4 dans l'Ilot No 9 du troisième district, borné par les rues Dupré, D'Abadie, White et Gravier contigue l'un à l'autre et mesurant chacun trente un pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Dupré sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant encoignure des rues Dupré et Gravier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant en rule.

29 oct—29 31—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Portant le No Municipal 2360 rue Rousseau entre les rues Premier et Nopara

Succession de Mme Charles Kraeh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 41 064 — En vertu d'un writ de fieri facias contre la succession Kraeh et en faveur de Walter Kraeh et Mme Cecile Cosgrove à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er décembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir.

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Rousseau, Levée, Première et Nopara désignés comme lots Nos 1 et 2 et contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds sept pouces de face à la rue Rousseau sur cent vingt cinq pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan fait par L. H. Pilie en février le 5 novembre 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Geo. Montgomery avocat des plaignants en rule.

26 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de 4 Steamboats de valeur à savoir: L'ELECTRA, le W. T. SCOVELL, le GEM, et le RED RIVER.

Aussi de Sept Barges Modèles.

Dans l'affaire de la Red River Line pour un Receiver

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,191—En vertu d'un jugement et ordre de vente, rendu le 28 octobre 1904 et signé le 2 novembre 1904, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 15 décembre 1904 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Les steamboats ci-après nommés, ensemble avec leurs machines, bouilloires, installations de pompes, appareils, meubles et toutes autres dépendances y appartenant etc., lesquels bateaux ayant été construits par le chantier de bateaux Howard à Jeffersonville Indiana, à savoir

1° LE STEAMBOAT ELECTRA 170 pieds de longueur, 35 pieds de largeur 5 2|10 pieds de profondeur, capacité environ 550 tonneaux ou 2,800 balles de coton, construit en 1897.

2° LE STEAMBOAT W. T. SCOVELL, 160 pieds de longueur, 31 pieds de largeur, 5 7|10 pieds de profondeur, capacité environ 275 tonneaux ou 1,100 balles de coton, construit en nov 1895.

3° LE STEAMBOAT GEM, 135 pieds de longueur, 28 pieds de largeur, 3 8|10 pieds de profondeur. Capacité environ 275 tonneaux ou 1100 balles de coton; construit en septembre 1898.

4° LE STEAMBOAT RED RIVER, 155 pieds de longueur, 28 pieds de largeur, 3 8|10 pieds de profondeur Capacité environ 300 tonneaux ou 1200 balles de coton; construit en l'automne de 1899.

II. Aussi les barges suivantes (toutes des barges modèles) à savoir

LES BARGES KLONDYKE ET YUKON chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur construites il y a six ans.

Les barges MACE et LUCILLE chacune d'environ 120 pieds de longueur 20 pieds de largeur et 3 pieds de profondeur, construites il y a quatre ans.

La barge VIDETTE d'environ 110 pieds de longueur 22 pieds de largeur et 4 pieds de profondeur

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. B. Forman, avocat pour Carter Bros, Plaignants rule

J. D. Grace avocat pour le receiver

W. S. Benedict, avocat pour la Ligne Red River

12 nov—12 13 18 25—Déc—2 4 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Substantielle Située Améliorée de Valeur du Deuxième District.

Formant l'encoignure N. E. des rues Royale et Toulouse portant les Nos municipaux 538 et 540 rue Royale et 632 à 638 rue Toulouse.

En un long crédit

Lazarus Fass vs John Labat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,592.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, en de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilot No 41, borné par les rues Royale, Toulouse, Chartres et St Louis, mesurant trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Royale sur soixante quinze pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Toulouse, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.

Premièrement—L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement d'une série de 88 billets d'hypothèque et lien de vendeur, portant sur ladite propriété d'après l'acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 6 octobre 1903 (enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse dans le livre 778, folio 613), lesquels dits billets sont faits par le défendeur et sont chacun pour la somme de $100.00 et sont tous datés le 6 octobre 1903, et payable, le premier de cela, 13 mois après sa date, et les autres consécutivement, mois par mois ci après formant le dernier devant être dû 100 mois après sa date; les dits billets portant intérêt au taux de 6 0|0 par an, du 6 octobre 1903 jusqu'au paiement; par une clause spéciale dans le dit acte d'hypothèque et vente, l'intérêt sur tous les billets étant dû après le 6 octobre 1904, est payable pour une année d'avance et le plaignant en ceci ayant réclamé d'être payé comptant pour tout intérêt sur les billets non payés au 6 octobre 1905, l'intérêt sur ladite série de 88 billets non encore dûs le 6 octobre 1905 devant être payé pour une année d'avance et chaque année ci-après à la même date d'avance pour une année sur les billets demeurant non encore dûs sur les dites dates respective.

2° L'acquéreur devant opérer la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

(Mem L'acquéreur ayant le privilège de prendre tous les billets avant leur échéance, le plaignant contrôlant et tenant les séries entières.)

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Beatner & Manion, avocats pour le plaignant.

12 nov—12 18 25—déc 2 9 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William Berman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 72,231—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles Kosan, agent de Pinos Berman administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Bernard Titche avocat 11 nov—11 15 20

Succession de Adrien L. Houseman

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Nos 65 109 64 921 et 74 605, consolidés — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par John Shea intervenant et administrateur de la succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — John Rosen, Jr avocat

8 nov—8 12 17

Charbon Pittsburg. Charbon Alabama, Charbon Anthracite. Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

323 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311 52 16.

Conf Succursale — 4716 rue Magasins, coin Valence.

22 oct—

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

Cottage Double.

Dans le Quatrième District.

Nos 2916-18 Rue Troisième

Dans l'affaire de la succession de Mme Bertha Fisher (née Hanson).

No 74,533—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER exécuteur—Bureau 830, rue Common, près de la rue Baronne, JEUDI, le 15 décembre 1904, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 10 décembre 1904, par l'Hon F. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-près décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, sis quatrième district de cette ville, élot numéro 4 2-3, borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow et Claiborne, désigné par le No 6 et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt sept pieds de profondeur.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, en des termes d'une année après la date de février, huit pour cent d'intérêt payé de la date de la vente jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur et les clauses usuelles de stipulations. Dix pour cent, le paiement de la première, et l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1904, et l'acte de vente devant être passé pardevant E. B. Vail, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 nov—13 20 27—déc 4 11 15

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, Effets mobiliers, Montre en or.

Succession de Victor Zatarain et Wilhelmina Mott, sa femme.

No 73,979 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet — VENDREDI, le 25 novembre 1904, à 11 heures a. m. sur les lieux dans McLellanville, sud-ouest d'Alger (5me district), il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 25 octobre 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir Une montre en or, un lot de meuble de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré. Conditions—Comptant

12 nov—13 16 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DOUBLE,

153 et 155 rue Alix, entre les rues Bouny et Powder, Alger.

Succession de Victor Zatarain et Williemina J. Mott, sa femme.

No 73,979—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs, bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 29 novembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre date le 25 octobre 1904, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville dans l'Ilot No 96 borné par les rues Alix Elisa, Bouny et Powder désigné comme le lot No 6, lequel mesure 30 pieds à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur le tout en mesure française; les améliorations sont désignées par les Nos 153 et 155 rue Alix et comprennent un cottage double contenant 5 chambres de chaque côté citerne hangar, etc. Les rues Alix et Bouny sont asphaltées. Dans un bon voisinage et se louant $16 par mois.

Conditions—La moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un an, à 8 pour cent par an d'intérêt avec toutes les clauses de sûreté usuelles et coutumières et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1904 en plus et au sus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 oct—29 30—nov 6 13 20 27 29

AVIS AUX CREANCIERS.

Armstrong & Graham et als vs Fenner Carriage Company Ltd

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,817—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par George M. Hodgson, recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Chas G. Gill, avocat.

12 nov—12 16 21

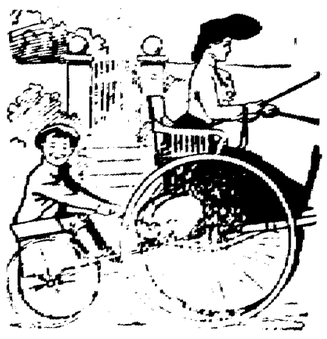

"EN S'ACHARNANT"

sur notre réputation quelques marchands s'imaginent qu'ils induisent en erreur nos clients et d'autres qui nous connaissent moins bien. Grave erreur—nous maintenons notre commerce et nous obtenons de nouveaux clients en raison de l'excellence des véhicules Voitures, Wagons, Surreys, Runabouts, Barrouches et Buggies avec bandes en caoutchouc que nous vendons. Nous vous comptons parmi nos clients si vous examinez notre stock, nous avons un grand fonds d'assortiment de Harnais.

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

821-831 rue Perdido.

Agence des célèbres wagons de ferme et roulage de Piedmont et Tennessee.

Quartier général des Fabricants de Voitures et de Wagons, Quincailleries, Matériel, etc

1 sept—6m—dim jeu

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale

—ST - 2m

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAITERIE.

De Première Classe.

La propriété de N. P. Mazene, Avenue Tulane et rue Alexandra.

Le JEUDI, 17 NOVEMBRE, à 11 heures a. m., la propriété suivante:

40 vaches 15 veaux, 1 taureau Durham, 4 bons chevaux 2 charrettes à lait, neuves 1 wagon à fourrages, 2 sages 2 jeux de harnais 1 jeu de moutarde à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions de la vente—Toutes sommes au dessous de $100 comptant. Au dessus de ce montant 4 mois de crédit avec billets garantis. Celui qui achètera le plus de stock aura la clientèle et la route. Pas de limite.

6 nov—6 13 15 16 17

E. S. COBB, Encanteur
Bureau 925 rue Gravier

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA GOELETTE "ADOUA."

Dans l'affaire de la succession de Vincent Ferrer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 74,467

PAR W. R. METZLER, Encanteur — Bureau 312 rue Carondelet—En vertu d'un ordre daté le 11 novembre 1904, signé par l'Hon. Geo E. Théard juge de la Division B et devant être adressé, le procéderai à vendre

JEUDI, LE 24 NOV.

A 11 Heures A. M.

La goelette "Adoua", à la tête de la rue Toulouse (Vieux Basin).

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

A. J. Rossi, avocat

15 nov—13 20 23 24

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple en bois.

No 4814 rue Perrier, entre les rues Bordeaux et Lyon

Succession de Barbara Strain (née Hess ou Hess)

No 74,295—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Common — JEUDI, le 17 novembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Jean St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C daté et signé le 13 oct 1904 pour le compte de la succession ci-dessus, à l'enchère publique—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le sixième district de cette ville désigné par le No 6 de l'Ilot No 64, maintenant l'Ilot No 315 compris entre les rues Perrier, Bordeaux, Lyon et Colisée (autrefois rue Pinquemin) indit et mesurant trente 30 pieds de face à la rue Perrier, par une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles en mesure américaine. Les améliorations consistent en un joli cottage simple en bois No 4814 rue Perrier entre Bordeaux et Lyon contenant 3 chambres galerie sur le devant, retiré de la rue etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a en un, deux et trois ans au choix de l'acquéreur, la portion de crédit de l'adjudicataire devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque après signature de vente qui seront négociables et transférables par endos et remis au vendeur et les frais de l'acte de vente et de l'hypothèque à la charge de l'acquéreur et le produit de la vente devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer comptant ce qui manque pour payer les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1904 10 pour cent au moment de l'adjudication. Le reste au jour de l'acte de vente pardevant E. K. Skinner notaire.

[illegible] nov 6 13 17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Maria D. E. Mehlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,444—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Earnest Hartmann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. Zach Spearing, avocat.

17 nov—17 21 26

Succession de Jules A. Blanc

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73 818 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pourquoi le compte provisoire présenté par Frank A. Monroe exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Lapeyre, Monroe & Brosnan + James McConnell Jr, avocats

17 nov—17 21 26

Succession de Charles Perrillat

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,711—Division C — Attendu que Louis Perrillat a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Perrillat, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourquoi lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Bernard Titche, avocat.

16 nov—16 20 25

Succession de Justina C. Wimby.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,913—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caranda Pinkney veuve de Justina C. Wimby, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Gue J. Ricau, avocat.

11 nov—11 15 20

Succession de Thomas J. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 73 160— Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary Kennedy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. N. E. Humphrey, avocat.

10 nov—10 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Thos. J. Henderson vs Chas Jones

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nlle-Orléans—No 19 189 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 22 novembre 1904 à 11 heures a. m. à savoir— Un lot de meubles de maison et effets d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions— Comptant — CHAS B. KENNEDY constable

McCloskey et Benedict avocats pour le plaignant. 13 nov—13 20 22

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Ne pouvant chercher de toute un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS que n'importe quelle autre précédente. Vous épargnez le temps de l'argent et de l'ennui en vous procurant le premier un exemplaire. Les anciens sont inutiles

Prenez Donc : Il ne Coûte que $ 5.00 Vente par Jour. Rient à Se ou pour 365 Jours

Prix net $ 5 00 par express $6 40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1 00 y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription il n'y a qu'un nom se trouve dans ce livre en vente qui sont ceux de souscripteurs dénommés

SOARDS DIRECTORY CO. LTD. Editeurs
Chambres 35 et 36 Aldée Commerciale coin de la rue Camp.

12 fév

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 ..... $3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872 ..... $1,449,739

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Common

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

HUSTAF R. WESTFELDT L. C. FALLON L. A. S. MOORE J. M. SORIA
CLARENCE F. LOW Secrétaire-Résident J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire
THOS. H. ANDERSON, Député Assistant-Secrétaire

10 avril—1an—JeuDimMar

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, à notre bureau.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal

Capital	$ 300,000 00
Actif	1,148,934 4
Surplus net	330,910 04

CHARLES JANVIER, Président. R. B. CRAIG, Vice-Président.
FERDUF G. LEE Secrétaire
CHAS D. FOUCHER, Gérant.

Pertes payées depuis l'organisation $4,613,599 79

8 jan.—1an

Hôtel Agnew.

Tout un flet sur la Plage.

Atlantic City.

400 chambres — Rooms — Chambres avec bains.

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits $2.50 par jour, $12 à $18 et au dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 139 rue Bienville

Petite bouteille ..... 25c.
Grande bouteille ..... 50c.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER.

Fast mail tous les jours	7:15 a m
Express tous les jours	6:15 p m
Limited tous les jours	8:15 p m
Fast train tous les jours, excepté dimanche	8:50 a m
Dimanche excursion	9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours	8:15 p m
Express tous les jours	7:00 a m
Limited tous les jours	9:25 a m
Fast train, tous les jours, excepté dimanche	4:00 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER.

No 1 Limited	8:45 a m
No 3 Pan American special	8:10 p m
No 5 local	4:10 p m
No 7 pointe Est Louisiane	8:30 a m
Excursion du dimanche.	
No 9	7:05 p m

DEPART

No 6 local	8:30 a m
No 4 Pan American special	9:10 a m
No 8 pointe Est Louisiane	4:30 p m
No 2 Limited	7:80 p m
Excursion du dimanche.	
No 10	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVER.

No 3 Chicago limited	8:30 p m
No 1 fast mail	10:25 a m
No 5 Cincinnati and Louisville	8:30 p m
No 1 Louisville Mail	10:25 a m
No 33 local mail	11:30 p m
No 5 Northern Express	7:50 a m
No 31 McComb Accd	9:40 a m

DEPART.

No 4 Chicago limited	9:15 a m
No 34 local mail	6:30 a m
No 6 Cincinnati & Louisville	9:15 a m
No 2 fast mail	8:15 p m
No 6 Northern Express	6:30 p m
No 2 Louisville Mail	8:15 p m
No 32 McComb Accd	4:30 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.

[illegible] Express	8:15 a m
[illegible]	6:20 p m
Yazoo City Accommodation	9:30 a m

DEPART.

[illegible] Express	4:00 p m
[illegible] Express	7:00